

<b>SÉANCE DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12/10/2023</b>
--

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

-Délibération n°1 examinée le 12/10/2023 – Election du Président de la Communauté de communes du val de l'Oise

*A l'issue des opérations électorales, Mme Brigitte SALINGUE est déclarée élue présidente de la communauté de communes.*

-Délibération n°2 examinée le 12/10/2023 – Fixation du nombre de vice-présidents – Approuvée

*Le Conseil Communautaire fixe à 7 le nombre de vice-présidents.*

-Délibération n°3 examinée le 12/10/2023 – Election des Vice-présidents

*A l'issue des opérations électorales :*

*-Monsieur Jacques MASSON est élu 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire, aux mobilités, à l'urbanisme et à l'habitat-logement ;*

*-Monsieur Sébastien SOLARI est élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à l'appui logistique aux communes et aux bâtiments communautaires ;*

*-Monsieur Julien SIMEON est élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à l'Environnement, à l'Eau potable, à la GEMAPI, à la collecte et à la valorisation des déchets ;*

*-Madame Thérèse MARTIN-BARJAVEL est élue 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente déléguée au tourisme et à la culture ;*

*-Monsieur Dominique BURILLON est élu 5<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à l'action sociale d'intérêt communautaire, aux solidarités et à l'emploi ;*

*-Madame Béatrice BOUTROY-VALENTIN est élue 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente déléguée à la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse ;*

*-Monsieur Laurent MINETTE est élu 7<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux Finances et à la commande publique.*

-Délibération n°4 examinée le 12/10/2023 – Indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents – Approuvée

-Délibération n°5 examinée le 12/10/2023 – Délégations de pouvoir données au Président – Approuvée

-Délibération n°6 examinée le 12/10/2023 – Election d'un délégué titulaire de la CCVO au syndicat départemental de traitement des déchets ménagers VALOR' AISNE

*A l'issue des opérations électorales, M. Sébastien SOLARI est déclaré élu.*

-Délibération n°7 examinée le 12/10/2023 – Autorisation de poursuite générale et permanente pour le recouvrement des créances de la Communauté de communes du val de l'Oise budget principal et ses budgets annexes – Approuvée